



**Programme des Nations Unies
pour l'Environnement
Plan d'action pour la Méditerranée**

Distr. générale
15 novembre 2022
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Athènes, Grèce, 14 au 15 décembre 2022

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément à l'article 18 du Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et après consultation du Président de la CMDD, M. Mitja Bricelj (Slovénie), la 23^e Réunion du Comité de pilotage de la CMDD se tiendra du 14 au 15 décembre 2022 à Athènes, Grèce.
2. L'objectif de cette réunion se décline en trois volets : (1) examiner l'état d'avancement des travaux réalisés au cours de la période d'avril à octobre 2022 ; (2) discuter de questions spécifiques liées au mandat de la CMDD et aux décisions pertinentes adoptées lors de la 22^e réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles (COP 22) (Antalya, Turquie, du 7 au 10 décembre 2021) ; et (3) préparer la 20^e réunion du CMSD prévue à Marseille, France, du 14 au 16 juin 2022.
3. La documentation est fournie en anglais et en français, comme prévu dans le document UNEP/MED WG.542/Inf.1. Un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais et en français lors de la réunion.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.542/1, ont été préparées par le Secrétariat pour aider le Comité de pilotage de la CMDD dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion

5. La réunion sera ouverte par M. Mitja Bricelj, Président de la CMDD, le mercredi 14 décembre 2022, à 9 h 30, heure locale, à Athènes, Grèce (GMT+2).

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

Documents de travail	UNEP/MED WG.542/1
	UNEP/MED WG.542/2
Documents d'information	UNEP/MED WG.542/Inf.1
	UNEP/MED WG.542/Inf.2

6. Conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de la CMDD, le Règlement intérieur concernant les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis*.
7. Les participants à la réunion devront examiner et adopter l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/MED WG.542/1 et annoté dans le présent document.
8. Il est prévu que le Comité de pilotage de la CMDD examine tous les points de l'ordre du jour au cours de ses deux jours de réunion. La clôture de la réunion est programmée pour le jeudi 15 décembre 2022 à 17 h 00.
9. Le rapport de la réunion sera finalisé après la réunion et distribué aux membres du Comité de pilotage de la CMDD pour observations et approbation par voie électronique.

Point 3 de l'ordre du jour : Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : Examen des activités réalisées pendant la période d'avril à octobre 2022

Document de travail	UNEP/MED WG.542/3
Documents d'information	UNEP/MED WG.542/Inf.3
	UNEP/MED WG.542/Inf.4
	UNEP/MED WG.542/Inf.5
Documents de référence et publications	Voir Document UNEP/MED WG.542/Inf.1

10. La Coordinatrice du PNUE/PAM présentera le document UNEP/MED WG.542/3, « Rapport d'activité et questions spécifiques », qui décrit les progrès des activités liées à la CMDD et à la SMDD pendant la période d'avril à octobre 2022.

11. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à commenter les progrès présentés par le Secrétariat et à rendre compte de leurs propres activités qui ont contribué à la mise en œuvre et au suivi des ODD/de la SMDD pendant cette période, ainsi que celles relatives à la mise en œuvre et au suivi des décisions adoptées par la COP 22 (Antalya, Turquie, du 7 au 10 décembre 2021).

Point 4 de l'ordre du jour : Questions spécifiques

Document de travail	UNEP/MED WG.542/3
Documents d'information	UNEP/MED WG.542/Inf.3
	UNEP/MED WG.542/Inf.4
	UNEP/MED WG.542/Inf.5
Documents de référence et publications	Voir Document UNEP/MED WG.542/Inf.1

12. Le Secrétariat présentera les questions spécifiques exposées dans le document UNEP/MED WG.542/3, « Rapport d'activité et questions spécifiques », pour examen et discussion par les membres du Comité de pilotage de la CMDD, qui sont invités à formuler des observations et à fournir des orientations sur les questions spécifiques suivantes :

A. Indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et indicateurs sur la consommation et la production durables (CPD)

13. Le Secrétariat présentera les travaux effectués pendant la période d'avril à octobre 2022 au sujet du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, notamment des indicateurs de consommation et production durables (CPD), tel qu'ils sont intégrés dans le Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial¹ (WESR), qui constitue la plateforme de données, d'informations et de connaissances du PNUE, en particulier à travers sa composante cartographique MapX².

¹ <https://wesr.unep.org/>

² <https://app.mapx.org/?project=MX-R2F-467-2PL-J9H-CCR&language=en>

14. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront également invités à conseiller le Secrétariat sur les prochaines étapes à entreprendre pour assurer l'intégration du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement dans la plateforme mondiale du WESR, en tenant compte de cette réalisation pour assurer un suivi efficace des progrès vers le développement durable en Méditerranée. En outre, le Comité de pilotage de la CMDD sera invité à examiner la proposition de présenter un rapport sur le WESR méditerranéen à la 20^e réunion du Comité de pilotage de la CMDD.

B. Initiatives phares de la SMDD

15. Le Secrétariat et les orateurs invités présenteront l'état de mise en œuvre des initiatives phares de la SMDD auxquelles le Secrétariat participe directement, à savoir :

- Le Prix Istanbul de la Ville respectueuse de l'Environnement (Secrétariat) : mise à jour des avancées les plus récentes et informations au sujet du lancement de l'appel aux villes candidates, qui, pour la première fois, sera réalisé au moyen d'un formulaire de candidature en ligne ;
- Le prix WeMed Green Business (Secrétariat et MedWaves-SCP/RAC) : présentation de l'appel à candidatures et information sur la feuille de route à suivre ;
- La gouvernance environnementale : Encourager l'adhésion et la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus sur l'accès du public à l'information, la participation du public à la prise de décision et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) (MIO-ESCDE) : mise à jour des avancées les plus récentes, y compris la manifestation parallèle organisée dans le cadre de la 9^e Conférence ministérielle « environnement pour l'Europe » (Nicosie, Chypre, du 5 au 7 octobre 2022) ;
- Stratégie méditerranéenne sur l'éducation au développement durable (EDD) et plan d'action pour 2030 (MIO-ECSDE) : information sur les avancées les plus récentes, y compris la manifestation de haut niveau organisée à la 9^e Conférence ministérielle « environnement pour l'Europe » (Nicosie, Chypre, du 5 au 7 octobre 2022) ;
- les Experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental (Secrétariat et MedECC) : information sur les avancées les plus récentes, y compris trois rapports thématiques, et formulation des prochaines étapes, y compris la consultation prévue auprès des parties prenantes.

16. Après de brèves présentations, les membres du Comité de pilotage de la CMDD devront débattre des principales réalisations, des défis et des perspectives liés à ces initiatives phares de la SMDD.

C. Étude prospective MED 2050

17. Le Secrétariat présentera les avancées récentes de l'étude prospective MED 2050. La présentation se concentrera ensuite sur MED 2050 « Module 1 : Construire la base de la prospective — tendances passées et futures, signaux faibles et perturbations » tel que décrit dans le document UNEP/MED WG.542/Inf.3.

18. À la suite de cette présentation se tiendra une discussion générale sur les questions spécifiques à examiner par le Comité de pilotage de la CMDD. Le Comité de pilotage de la CMDD devrait fournir des orientations au Secrétariat au sujet des possibilités de tenir une session consacrée à MED 2050, lors de la 20^e réunion de la CMDD.

D. Processus d'examen de la SMDD

19. Le Secrétariat présentera les étapes provisoires du processus d'examen de la SMDD, telles qu'elles figurent dans le document UNEP/MED WG.542/3, tenant compte des résultats de l'évaluation

à mi-parcours de la SMDD entreprise en 2020-2021 en étroite collaboration avec les membres de la CMDD et les partenaires du PAM, qui sera examiné par le Comité de pilotage de la CMDD.

20. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à prendre en considération un certain nombre d'éléments dans leur discussion en vue de définir la meilleure approche possible concernant le processus d'examen de la SMDD, qui devrait être présentée lors de la 20^e réunion de la CMDD.

E. Préparation de la 20^e réunion de la CMDD

21. Le Secrétariat présentera les sujets envisageables, tels qu'ils figurent dans le document UNEP/MED WG.542/3, en vue de préparer la 20^e réunion de la CMDD et définir les points à inscrire à l'ordre du jour, y compris les possibilités pour un thème de fond à aborder lors de la réunion de la CMDD grâce à l'organisation d'une table ronde.

22. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à discuter des propositions du Secrétariat et à présenter toute autre question qui devrait être examinée lors de la 20^e réunion de la CMDD, en fonction des actions proposées dans le document UNEP/MED WG.542/3.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

23. Le Comité de pilotage de la CMDD sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être soulevée par ses membres.

Point 6 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

24. Un ensemble de conclusions et de recommandations sera approuvé par la Réunion lors de sa session de clôture. Le rapport complet de la réunion sera distribué par voie électronique au Comité de pilotage de la CMDD à un stade ultérieur pour approbation.

25. La réunion sera clôturée par le Président de la CMDD, M. Mitja Bricelj, aux alentours de 17 h 00 le jeudi 15 décembre 2022.

Emploi du temps

Mercredi 14 décembre 2022			
Heure	Ordre du jour		Document
09 h 30 – 10 h 30	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux	Président du Comité de pilotage de la CMDD, Secrétariat	UNEP/MED WG.542/1 UNEP/MED WG.542/2 UNEP/MED WG.542/Inf.1 UNEP/MED WG.542/Inf.2
10 h 30 – 12 h 30	3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : Examen des activités réalisées pendant la période d'avril à octobre 2022	Secrétariat	UNEP/MED WG.542/3 UNEP/MED WG.542/Inf.3 UNEP/MED WG.542/Inf.4 UNEP/MED WG.542/Inf.5
12 h 30 – 14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>		
14 h 00 – 15 h 00	4. Questions spécifiques A. Indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et indicateurs sur la consommation et la production durables (CPD)	Secrétariat	UNEP/MED WG.542/3
15 h 00 – 17 h 00	4. Questions spécifiques (cont'd) B. Initiatives phares de la SMDD	Secrétariat et orateurs invités	UNEP/MED WG.542/3 UNEP/MED WG.542/Inf.3 UNEP/MED WG.542/Inf.4 UNEP/MED WG.542/Inf.5
Jeudi 15 décembre 2022			
Heure	Ordre du jour		Document
09 h 30 – 10 h 30	<i>Récapitulatif du jour 1</i>	Secrétariat	
10 h 30 – 11 h 30	4. Questions spécifiques (suite) C. Étude prospective MED 2050	Secrétariat	UNEP/MED WG.542/3 UNEP/MED WG.542/Inf.3
11 h 30 – 12 h 30	4. Questions spécifiques (suite) D. Processus d'examen de la CMDD E. Préparation de la 20 ^e réunion de la CMDD	Secrétariat	UNEP/MED WG.542/3
12 h 30 – 14 h 00	<i>Pause déjeuner</i>		
14 h 00 – 17 h 00	5. Questions diverses 6. Clôture de la réunion (y compris l'approbation des conclusions et des recommandations)	Secrétariat	